



LA COURONNE DE MARIE

« Bienheureuse êtes-vous, qui avez cru ce qui vous a été dit
de la part du Seigneur : avec le Christ vous régnerez à jamais. »

Vêpres de la fête de Marie-Reine

Prieuré Marie-Reine

195 rue de Bâle
68100 MULHOUSE
☎ : 03 89 44 66 93
@ : 68p.mulhouse@fsspx.fr

Oratoire Saint-Joseph

22 rue Ampère
68000 COLMAR

Chapelle N.-D. de la Ste-Espérance

37 rue Pasteur
90300 CRAVANCHE

Abbé Jean-Luc Radier

☎ : 06 14 77 90 46

Abbé Hervé Gresland

@ : ab.gresland@laposte.net

Abbé François Knittel

☎ : 03 89 44 66 93

Mlle E. Ledermann (Librairie)

☎ : 06 88 25 04 46

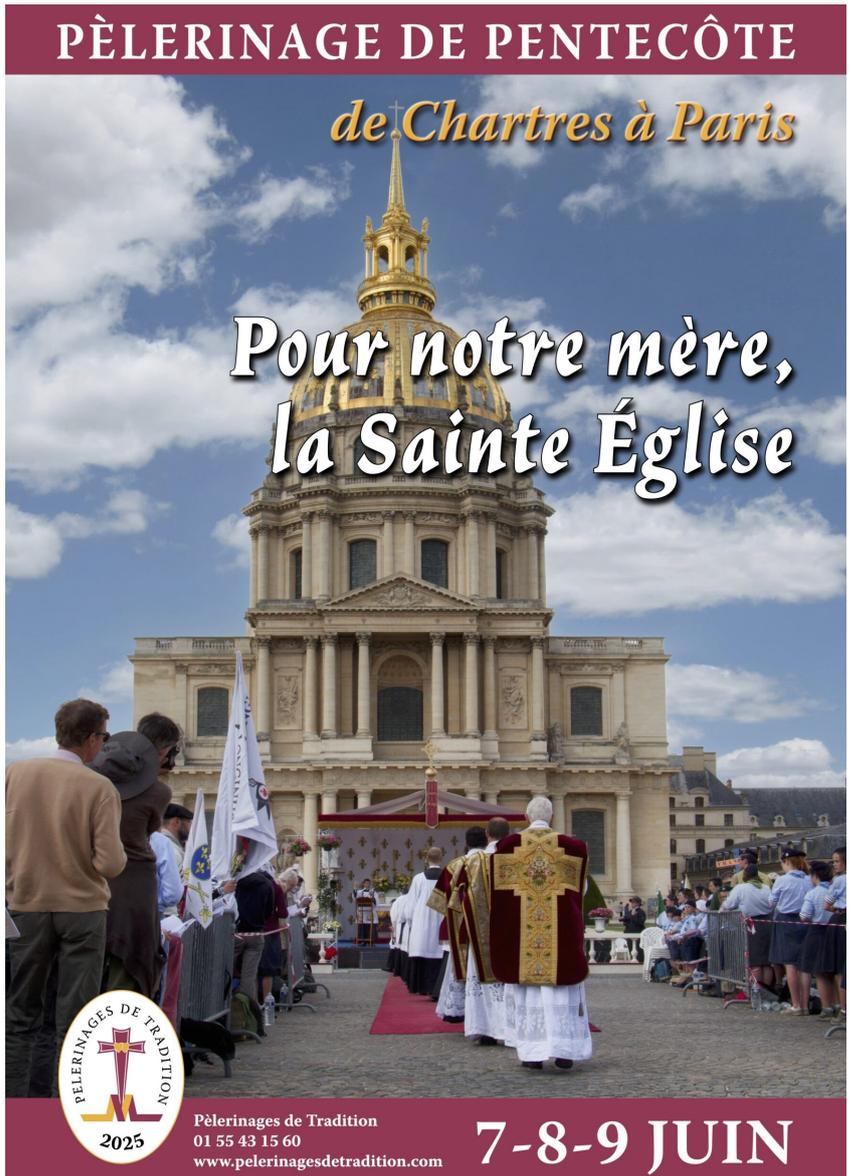
Chers fidèles,

Le dimanche où paraîtra ce nouveau bulletin, nous entendrons, dans la 1ère épître de Saint Jean, « la victoire qui a vaincu le monde, c'est notre foi. (...) Qui croit au Fils de Dieu possède en soi le témoignage de Dieu. »

PÈLERINAGE DE PENTECÔTE

de Chartres à Paris

**Pour notre mère,
la Sainte Église**



Pèlerinages de Tradition
01 55 43 15 60
www.pelerinagesdetradition.com

7-8-9 JUIN

SOMMAIRE

Le Mot du Prieur	p. 1-2
Le concile de Nicée	p. 3, 6-7
Calendrier	p. 4-5
Annonces	p. 8

La victoire du Christ, c'est donc en nous qu'elle se trouve, car le premier don du baptême c'est la Foi, et, comme nous l'avons demandé à notre baptême, la Foi, c'est le chemin de la vie éternelle, dont nous étions privés à notre naissance par le péché originel.

Cette victoire se manifeste historiquement par la Résurrection, miracle indéniable qui fait partie de l'Histoire, et qui oblige toute intelligence honnête à dire « vraiment cet homme était le Fils de Dieu » et à le reconnaître comme le Sauveur. Mais elle se manifeste depuis la Pentecôte jusqu'à nos jours par le mystère de l'Église, cette société instituée par le Christ, et qui continue sur terre sa présence pour la salut des hommes.

Si nous sommes fidèles à Jésus-Christ, et donc aux promesses de notre baptême, nous sommes sa victoire, d'une part parce que nous ne devons qu'à Lui la grâce du baptême et d'autre part parce que par l'exemple d'une vie chrétienne authentique, nous pouvons conquérir d'autres âmes au Christ.

Cependant nous sommes tentés d'objecter : oui, mais dans les temps où nous vivons, où l'apostasie semble s'étendre et grandir encore dans la société civile, et où de surcroît, elle semble se répandre même au cœur de l'Église, comme une « apostasie silencieuse » (l'expression est de Jean-Paul II), il semble que le démon et le monde infligent un lourd revers à la victoire du Christ.

La réponse à cette question date de l'année jubilaire 1925, à la fin de laquelle le Pape Pie XI publia sa lettre encyclique « Quas Primas » sur la royauté sociale du Christ. Le Pape constatant déjà que le déchaînement de calamités qui accable l'humanité a envahi l'univers parce que la plupart des hommes ont banni Jésus-Christ et sa foi très sainte de leurs coutumes et de leur vie particulière comme de la société familiale et de l'État. Cette constatation semble aller dans le sens de notre précédente réflexion.

Mais cent ans après, à moins d'appeler victoire ces malheurs, à moins d'affirmer que nos sociétés fondées sur le libéralisme sont parvenues à la prospérité et au bonheur qu'elles annoncent depuis deux siècles, nous ne pouvons que comprendre encore mieux les enseignements de Pie XI dans cette lettre, selon lesquels il faut chercher la paix du Christ dans le règne du Christ, et donc restaurer le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le Pape rappelle alors l'expansion missionnaire de l'Église : rappelons-nous que c'est au vingtième siècle que les parties du monde où l'Église était encore inconnue ont vu arriver les missionnaires, puis par leur apostolat, se constituer chez elles de nouveaux diocèses.

Plus proche de nous, nous pouvons constater que malgré la volonté destructrice encore manifeste des

tenants des erreurs de Vatican II, vis à vis de la liturgie et de la doctrine traditionnelles, une branche vivante de l'Église, suscitée par Monseigneur Marcel Lefebvre, continue sous nos yeux à les empêcher de parvenir à leurs fins, et développe des œuvres missionnaires qui répandent le règne de Jésus-Christ dans le monde entier.

Abordant alors l'objet principal de l'encyclique, l'institution de la fête du Christ Roi, Pie XI énonce la doctrine sur la royauté du Christ sous une forme qui fait un grand écho à ce que nous lisons dans l'épître de Saint Jean.

En effet, le pape expose que le Christ tient sa dignité royale de sa souveraine excellence, étant reconnu comme Roi des intelligences, parce qu'il est la Vérité même ; comme Roi des volontés humaines, parce que sa volonté humaine obéit parfaitement à sa volonté divine, et que c'est sous son impulsion que notre libre arbitre nous conduit aux plus nobles actions ; comme Roi des cœurs à cause de sa charité et de sa bienfaisante douceur qui attire les âmes. Et le Pape ajoute ici cette affirmation de victoire acquise par le Christ pour toujours : « car jusqu'ici il n'y eut aucun homme qui fut aimé et il n'y aura jamais aucun homme qui soit aimé par l'univers entier comme le fut et le sera Jésus-Christ.

Cette dernière phrase exprime bien, 20 siècles après, ce que saint Jean a vu dès le début : Jésus-Christ vainc, règne et commande, au présent, non pas au futur, mais au présent, parce qu'il conquiert les âmes depuis la Pentecôte jusqu'à maintenant, et qu'il ne laisse de puissance à ses ennemis que pour manifester encore plus sa propre puissance.

A nous de reconnaître par notre esprit de foi cette victoire dans la partie de l'Histoire que nous vivons, et comment Jésus-Christ nous invite à y participer.

Nous aurons alors un grand enthousiasme de répandre le règne du Christ par la charité du Christ, convaincus que c'est selon notre charité dans notre âme et dans nos actes que nous mériterons de participer aux joies de la victoire.

Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.

CONFIRMATIONS

Cérémonies

Oratoire saint-Joseph de Colmar :
samedi 10 mai à 10h00

Chapelle du Sacré-Cœur à Nancy :
dimanche 11 mai à 10h00

Le concile de Nicée

Abbé Hervé Gresland



C En chantant à la messe le Credo, avec ses affirmations nettes et sereines, on ne se doute guère des prodigieux efforts de pensée qu'elles ont coûtés, ni du sang qu'elles ont même pu faire verser, pour garder intact le dépôt de la Révélation. Au début du IV^e siècle, Arius nia la divinité de Jésus-Christ. Cette hérésie fut réfutée en 325, il y a tout juste 1700 ans, par le concile de Nicée, premier concile œcuménique de l'histoire de l'Eglise, qui eut une grande importance dans l'expression de la foi catholique.

En 313, l'empereur Constantin accorda aux chrétiens la liberté religieuse dans l'Empire romain, par l'édit de tolérance promulgué à Milan. L'empereur devint le protecteur de l'Eglise, et le christianisme put vivre et se développer plus paisiblement. Mais à l'intérieur de l'Eglise commencèrent de grandes luttes doctrinales, qui provoquèrent des troubles aussi profonds que ceux qu'elle avait connus jusque là par les persécutions.

L'arianisme

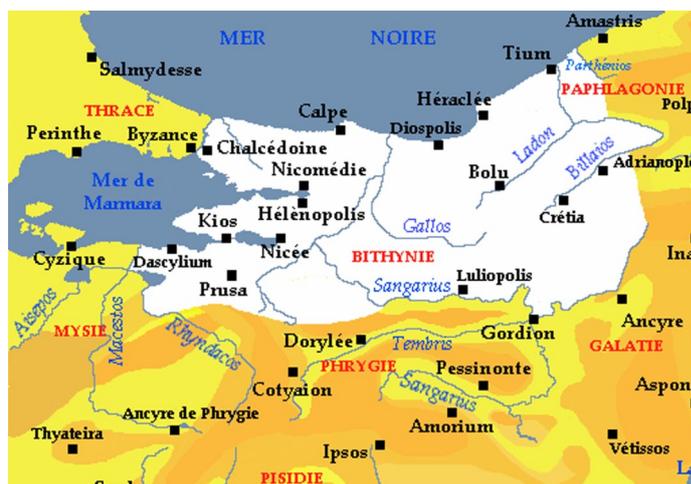
La plus dangereuse des hérésies primitives fut l'arianisme, ainsi appelé du nom de son auteur, Arius, prêtre d'Alexandrie. Né en Libye vers 256, il alla étudier à Antioche, où il fut disciple de Lucien d'Antioche, fondateur en cette ville d'une école de théologie très réputée, qui attirait des élèves de lointains pays. Il vint ensuite se fixer à Alexandrie, où il fut ordonné prêtre et reçut la direction d'une église importante. Mais après quelques années le patriarche saint Alexandre apprit qu'Arius professait d'étranges doctrines au sujet de la personne du Fils de Dieu : il soutenait que Jésus-Christ n'est pas l'égal du Père, mais simplement une créature de Dieu, et qu'il fut un temps où il n'existait pas. Assertion gravissime, qui niait le mystère d'un Dieu fait homme, et ruinait toute l'économie du salut !

Arius portait de cette vérité que Dieu le Père n'est pas engendré, le Fils au contraire est engendré. Mais tandis que l'Eglise enseigne par là la distinction des personnes, Arius en déduisait une différence de nature, et tirait de cette première erreur une foule d'autres.

Pour lui, le Fils n'est pas éternel, il a eu un commencement. Celui qui a eu un commencement n'est pas un être infiniment parfait, et n'est pas proprement Dieu. Arius expliquait l'expression « Fils de Dieu » en parlant d'une filiation seulement adoptive, ce qui revenait à nier la nature divine du Christ. Le Fils est la première créature que le Père a produite, qui surpasse de beaucoup toutes les autres créatures, et le Père a créé tous les autres êtres par son intermédiaire.

Une telle doctrine portait atteinte à tous les principaux dogmes du christianisme : si Jésus-Christ n'est pas Dieu, il n'y a plus de Trinité divine, l'Incarnation n'a plus de sens, la Rédemption se dissout. Cette hérésie détruisait donc la religion chrétienne jusque dans ses fondements.

Esprit brillant, éloquent et persuasif, Arius sut gagner des adhérents. A Alexandrie, beaucoup se laissèrent séduire et prirent parti pour lui. Le pa-



triarche Alexandre tâcha de ramener le malheureux par ses exhortations. Comme rien n'y faisait et que cette doctrine sacrilège se répandait peu à peu, un synode de près de cent évêques égyptiens tenu à Alexandrie (entre 318 et 322 selon les sources) excommunia l'hérésiarque. Malgré cette sentence, Arius trouva des appuis chez quelques évêques et des personnages influents de l'Empire. L'hérésie se propagea en Orient. L'empereur Constantin, ému de la division et de l'agitation qu'elle créait dans l'Eglise, envoya à Alexandrie pour apaiser la querelle son conseiller l'évêque Osius de Cordoue, qui n'y réussit pas et inspira probablement à l'empereur l'idée de réunir un concile dont les décisions trancheraient la question. Comprenant combien l'unité de l'Eglise importait pour ramener l'ordre et la paix dans l'Empire, Constantin convoqua à Nicée (actuelle Iznik), à cent kilomètres au sud-est de Constantinople, un grand concile des évêques de l'Eglise entière : ce fut le premier concile œcumé-

Mai 2025

PRIEURE MARIE-REINE
195, rue de Bâle
F-68100 MULHOUSE
Tél : 03 89 44 66 93
Courriel : 68p.mulhouse@fsspx.fr

**CHAPELLE N-D DE LA
SAINTE-ESPERANCE**
37, Rue Pasteur
F-90300 CRAVANCHE

ORATOIRE SAINT-JOSEPH
22, rue Ampère
F-68000 COLMAR

M. l'abbé Jean-Luc Radier, 06 14 77 90 46

M. l'abbé François Knittel, 03 89 44 66 93

Récitation des litanies de la sainte Vierge Marie à la fin du chapelet

Je 1^{er}	Saint Joseph, Artisan (I ^e cl.)	9h30 Chapelet 10h00 Messe chantée	9h30 Chapelet 10h00 Messe chantée
Ve 2	Saint Athanase, Evêque et Docteur (III ^e cl.) 1^{er} vendredi du mois	17h20 Heure sainte 18h30 Messe lue	18h00 Chemin de Croix 18h30 Messe lue 19h15 Heure sainte
Sa 3	De la Ste Vierge au samedi (IV ^e cl.) Mémoire de St Alexandre I ^{er} , Pape et Martyr et ses Compagnons, Martyrs 1^{er} samedi du mois	17h30 Rosaire 18h30 Messe lue 19h15 Méditation devant le Saint-Sacrement exposé	17h30 Rosaire 18h30 Messe lue 19h15 Méditation devant le Saint-Sacrement exposé
Di 4	2 ^e dimanche après Pâques (II ^e cl.)	10h45 Grand-Messe <i>puis confessions</i> 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
Réunion de la Croisade eucharistique à l'issue de la Messe			
Lu 5	Saint Pie V, Pape et Confesseur (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	
Ma 6	Férie (IV ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	
Me 7	Saint Stanislas, Evêque et Martyr (III ^e cl.)	7h15 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Je 8	Férie (IV ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	
Ve 9	Saint Grégoire de Nazianze, Evêque et Doct. (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	
Sa 10	Saint Antonin, Evêque et Confesseur (III ^e cl.) Mémoire des Sts Gordien et Epimaque, Martyrs	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	10h00: Cérémonie de confirmations 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Di 11	Solennité de Ste » Jeanne d'Arc, Vierge (II ^e cl.) Mémoire du 3 ^e dimanche après Pâques	10h45 Grand-Messe <i>puis confessions</i> 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
Lu 12	Saints Nérée, Achillée, Domitille, Vierge et Pancrace, Martyrs (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	19h00 Messe lue
Ma 13	Saint Robert Bellarmin, Evêque et Docteur (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	7h00 Messe lue
Me 14	Férie (IV ^e cl.) Mémoire de St Boniface, Martyr	7h15 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue

Je 15	Saint Jean-Baptiste de la Salle, Confesseur (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		19h00 Messe lue
Ve 16	Saint Ubald, Evêque et Confesseur (III ^e cl.) <i>Strasbourg : Saint Adelphe, Ev. et Conf. (III^e cl.)</i>	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		7h00 Messe lue
Sa 17	Saint Pascal Baylon, Confesseur (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Di 18	4 ^e dimanche après Pâques (II ^e cl.)	10h45 Grand-Messe puis confessions 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
		Quête pour le prieuré	Quête pour les fleurs	Quête pour la façade
Lu 19	Saint Pierre Célestin, Pape et Confesseur (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ma 20	Saint Bernardin de Sienne, Confesseur (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Me 21	Férie (IV ^e cl.)	7h15 Messe lue	8h00 Chapelet 18h30 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Je 22	Férie (IV ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ve 23	Férie (IV ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Sa 24	De la Ste Vierge au samedi (IV ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Di 25	5 ^e dimanche après Pâques (II ^e cl.)	10h45 Grand-Messe puis confessions 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
		Vente de gâteaux pour les pèlerinages (+ apéritif à Colmar)		Prêtre de L'Etoile du Matin
Lu 26	Rogations Saint Philippe Néri, Confesseur (III ^e cl.) Mémoire de St Jean I ^{er} , Pape et Martyr	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ma 27	Rogations Saint Bède le Vénérable, Confesseur et Doct. (III ^e cl.) Mémoire de St Jean I ^{er} , Pape et Martyr	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Me 28	Rogations Vigile de l'Ascension (II ^e cl.) Mémoire de St Augustin de Cantorbéry, Ev. (III ^e cl.)	7h15 Messe lue	8h00 Chapelet 18h30 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Je 29	Ascension de Notre-Seigneur (I ^e cl.) Fête d'obligation	10h45 Grand-Messe puis confessions 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
Ve 30	Férie (IV ^e cl.) Mémoire de St Félix I ^{er} , Pape et Martyr <i>Strasbourg : Sainte Jeanne d'Arc, Vierge (II^e cl.)</i>	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Sa 31	Fête de la Bienheureuse Vierge Marie Reine (II ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue

nique - c'est-à-dire universel - de la chrétienté.

Le déroulement du concile

La lettre de convocation fut envoyée aux évêques au début de l'année 325. La ville de Nicée avait été choisie car, étant proche de la mer, elle était facile d'accès. Elle avait aussi l'avantage de ne pas être loin de Nicomédie où se trouvait alors la résidence impériale.

Nous ne connaissons pas avec certitude les dates du concile. Il se tint de mai ou juin, à juillet ou août. La date d'ouverture la plus probable est le 19 juin 325. L'empereur avait invité tous les évêques de l'Empire. Il est difficile de savoir combien furent présents ; trois cents évêques environ y participèrent. Le chiffre officiel s'arrête à 318, la plupart de l'Eglise d'Orient ; quelques évêques occidentaux firent l'honneur de leur présence. Cette assemblée fut très vénérable : elle comportait de grands confesseurs de la foi ; plusieurs Pères portaient encore les cicatrices des supplices subis dans la persécution. Le pape Sylvestre avait envoyé ses légats : il s'était fait représenter par Osius de Cordoue et deux prêtres romains, Vitus et Vincent. On trouve bien sûr l'évêque d'Alexandrie, saint Alexandre, accompagné de son diacre et secrétaire, le futur saint Athanase, âgé de 29 ans. Saint Nicolas de Myre participa très probablement au concile, bien que son nom ne figure pas sur la liste des signataires, mais on sait que cette liste est incomplète.

Jusqu'à ce début du IV^e siècle, l'Eglise n'avait jamais réuni de concile général. Il y avait bien eu un peu partout des conciles particuliers ou synodes présidés par des évêques locaux. Mais le temps des persécutions et la difficulté de voyager rendaient difficiles ces réunions générales. Pour rassembler un tel concours d'évêques, des dépenses considérables étaient nécessaires. L'empereur mit son service de poste et ses vaisseaux à la disposition des évêques, et assura leur entretien durant la durée du concile, qui eut lieu dans un palais impérial.

Constantin exerça une présidence d'honneur sur le Concile. Il siégea à la séance d'ouverture et fut parfois présent dans les réunions ; il prit la parole à différentes reprises, encourageant à la paix. Mais la présidence effective semble avoir été exercée par Osius de Cordoue.

Arius comparut plusieurs fois et soutint ses thèses avec opiniâtreté. Les débats furent très animés, parfois passionnés. Saint Athanase se distingua en particulier comme défenseur de la vraie doctrine. La très grande majorité des Pères défendirent la divinité du Christ ; environ vingt d'adhérents d'Arius déclarèrent le Verbe une simple créature.

Les décrets

Aucun acte du concile ne nous est parvenu comme tel. Mais nous avons le témoignage autorisé d'Eusèbe de Césarée et de saint Athanase qui assistèrent au concile, et par qui nous connaissons les documents principaux.

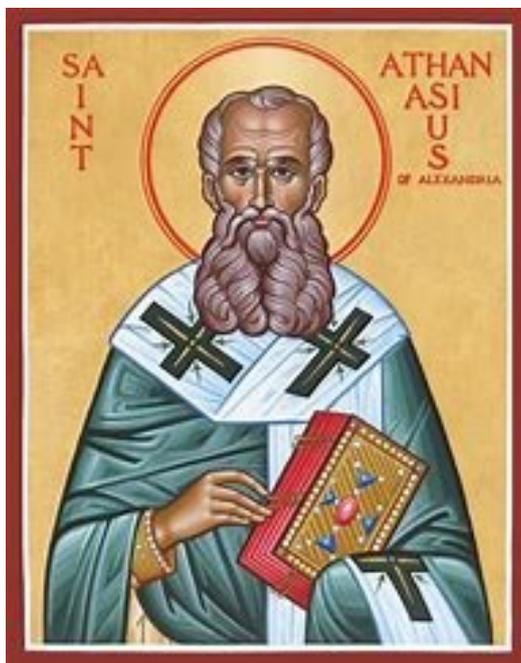
La doctrine d'Arius fut solennellement condamnée et, pour bien préciser la pensée de l'Eglise, les Pères du concile rédigèrent un symbole ou profession de foi, qui définit de manière lumineuse la divinité de Jésus-Christ.

Pour répondre aux erreurs de l'arianisme, il fallait des formulations qui ne laissent place à aucune interprétation ambiguë. Arius admettait volontiers le terme « engendré du Père », mais de façon impropre, disait-il : pour lui, le terme d'engendré était synonyme de créé, puisque la nature du Père est incommunicable. Pour affirmer l'éternité du Verbe, le concile ajouta le terme « non créé » à « engendré ».

Comme les ariens interprétaient toutes les expressions des Ecritures dans leur sens, le concile employa un mot qui empê-

chait toute équivoque et auquel les hérétiques et leurs complices s'opposèrent vivement : « consubstantiel » (*omoousios* en grec), qui signifie que le Fils est « de même substance » que le Père. A cette époque, le terme de « substance » n'était pas encore parfaitement défini. Cependant l'intention des Pères conciliaires est extrêmement claire. Le Fils a la même substance que le Père. De même qu'un homme engendre un homme, de même ce qui est engendré de Dieu est de même nature que Dieu. Le Fils est donc Dieu au sens propre, il est Dieu comme le Père, il a en commun avec le Père la plénitude de la divinité. Le Père et le Fils sont deux, mais sont un par la substance divine.

Le symbole déclare donc comme vérités de foi ces affirmations : « Nous croyons... en un seul Sei-



gneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu, né du Père, unique engendré, c'est-à-dire de la substance du Père, Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré non pas créé, consubstantiel au Père, par qui tout a été fait... »

Et dans une lettre synodale adressée aux Egyptiens, le concile écrit : « A l'unanimité il a été jugé bon de frapper d'anathème l'opinion impie d'Arius, les paroles et les expressions blasphématoires dont il se servait pour blasphémer le Fils de Dieu, en disant qu'"il vient du néant", qu'"avant d'avoir été engendré il n'était pas", qu'"il était un temps où il n'était pas". Tout cela, le saint concile l'a frappé d'anathème. »

Le Credo de Nicée nous montre, en même temps que le soin de la sainte Eglise pour préserver intègre la vérité révélée, comment elle s'efforce d'exprimer l'objet de la foi de façon toujours plus claire. A Nicée, pour la première fois, elle est obligée de définir précisément son dogme. Et pour ce faire, elle va chercher son vocabulaire non dans la Révélation elle-même, mais dans la philosophie. Ce symbole est la première définition dogmatique, qui oblige les fidèles à adhérer aux mots eux-mêmes en tant qu'ils définissent avec précision les vérités à croire. Par lui l'Eglise a tracé aux fidèles la règle de leur croyance et les a préservés de l'erreur ; il est la norme de ce qu'il faut croire, et devient aussitôt un gage d'orthodoxie.

Le concile débattit ensuite de questions plus pratiques et disciplinaires. Lorsque les discussions furent achevées, vers la fin du mois de juillet, les Pères conciliaires se virent offrir un banquet par l'empereur. Il congédia les évêques, en les exhortant à garder la concorde. C'est probablement à cette occasion qu'il prononça ce mot devenu célèbre pour définir le rôle qu'il s'attribuait dans l'Eglise : « Je suis l'évêque du dehors. »

Le pape Sylvestre confirma les décrets du concile : la confirmation papale était nécessaire au concile pour qu'il s'impose à la foi de l'Eglise.

Après le concile

Les décisions du concile furent promulguées par Constantin comme des lois de l'Empire. Arius et deux de ses amis évêques qui refusèrent la profession de Nicée furent excommuniés. Tous trois furent exilés par l'empereur.

En dépit de la condamnation solennelle du concile, la crise arienne était loin d'être terminée. Arius et ses partisans refusèrent de se soumettre et cherchèrent à obtenir l'appui du pouvoir politique. Trompé par eux, Constantin réhabilita les évêques hérétiques exilés et exila saint Athanase à Trèves. Arius eut un moment de triomphe. Par une confession de foi habilement composée, il sut satisfaire le mo-

narque. Mais en 336, tandis que l'hérésiarque s'appêtait à entrer solennellement dans l'église principale de Constantinople, il fut pris d'un mal mystérieux et mourut subitement. Beaucoup y virent un châtement de la justice divine.

Dans la suite, certains cherchèrent différentes formules qui puissent satisfaire tout le monde. Un nouveau courant, qu'on a qualifié de semi-arianisme, eut recours au terme grec *omoiousios*¹, qui signifie que le Fils est « semblable en nature » au Père, mais n'affirme pas clairement qu'il lui est parfaitement égal.

Les ariens eurent l'appui de deux empereurs, Constance et Valens, qui voulurent imposer l'arianisme comme seule croyance. Sous leurs règnes on revit des persécutions contre les vrais catholiques. Les évêques fidèles à la foi de Nicée furent envoyés en exil. La chrétienté était déchirée par d'âpres controverses doctrinales. Dans les années 350-360, la confusion fut à son comble. Il arriva presque, selon le mot de saint Jérôme, que « le monde entier gémit, stupéfait de se trouver arien ».

C'est – avec les grands docteurs saint Athanase et saint Hilaire, qui furent les champions de la foi catholique contre l'hérésie – l'empereur Théodose (379-395) qui porta un coup décisif à l'arianisme. Il résolut de traiter les ariens en rebelles, les dépouilla de leurs églises et les réduisit au silence. Mais cette hérésie avait déjà franchi le Rhin et le Danube et réussi à s'infiltrer chez les peuples germaniques étrangers à l'Empire (Wisigoths, Burgondes, Vandales, Ostrogoths, Lombards) qui envahiront plus tard l'Empire romain. L'hérésie ne disparaîtra complètement qu'au VI^e siècle.

L'apport du concile de Nicée

Comme toute hérésie, l'arianisme fut l'occasion d'un progrès dans la compréhension et dans l'expression du dogme qui reçut une explicitation nouvelle, et ce rôle primordial revint au concile de Nicée. Le cardinal Pie le dira : « Le principal bénéfice à tirer de l'erreur, de l'hérésie et de toutes les oppositions que rencontre la vérité parmi les hommes, c'est la mise en lumière et la glorification du point même de doctrine qui est spécialement nié et combattu. (...) Quand le monde conteste, c'est alors que l'Eglise scrute, qu'elle approfondit, qu'elle précise, qu'elle définit, qu'elle proclame. Et le dépôt sacré, loin de subir aucune diminution, produit alors au grand jour tout le trésor de ses richesses². »

¹ Une seule lettre distingue ce mot de *omoousios* (« consubstantiel ») défini à Nicée.

² Troisième instruction synodale sur les principales erreurs du temps présent.

ACTIVITÉS A PRÉVOIR**Catéchisme des enfants**

- Les 3 chapelles
- Mai : 7, 14, 21 et 28
- Juin : 4, 11, 18 et 25

Catéchisme pour adultes

- Mulhouse : mardi 6 mai de 19h15 à 20h15
- Colmar : mercredis 7, 14, 21 et 28 mai de 19h15 à 20h00

Croisade Eucharistique

- Les 3 chapelles :
- Dimanche 4 mai

Quête pour les séminaires

- Les 3 chapelles :
- Dimanche 4 mai

Quêtes spéciales

- pour le prieuré à Mulhouse
- pour la façade à Colmar
- pour les fleurs à Cravanche
- Dimanche 18 mai

Ventes de gâteaux pour les pèlerinages

- Les 3 chapelles :
- Dimanche 25 mai

Cercle Saint-Pie X

- Mulhouse : mardi 20 mai de 19h15 à 20h15
- Colmar : samedi 24 mai de 19h15 à 20h15
- Cravanche : dimanche 25 mai de 10h00 à 11h00

Réunion des jeunes

- Colmar : samedi 31 mai de 19h15 à 20h15

Cérémonie de confirmations

- Colmar : samedi 10 mai
- Nancy : dimanche 11 mai

HONORAIRES

- Messe** : 18 €
- Neuvaine** : 180 €
- Trentain** : 720 €

RETRAITES SPIRITUELLES**Saint Ignace (messieurs)**

- 5-10 mai : Gastines
- 19-24 mai : Pointet
- 25 mai-2 juin : Caussade
- 2-7 juin : Gastines
- 16-21 juin : Pointet
- 20-25 juin : Caussade
- 7-12 juillet : Gastines
- 14-19 juillet : Caussade
- 21-26 juillet : Pointet
- 4-9 août : Gastines
- 11-16 août : Caussade
- 18-23 août : Pointet
- 18-23 août : Enney
- 8-13 septembre : Caussade
- 23-28 septembre : Pointet

Saint Ignace (dames)

- 5-10 mai : Pointet
- 12-17 mai : Caussade
- 19-24 mai : Gastines
- 2-7 juin : Pointet
- 2-7 juin : Enney
- 11-16 juin : Caussade
- 16-21 juin : Gastines
- 30 juin-5 juillet : Caussade
- 7-12 juillet : Pointet
- 21-26 juillet : Gastines
- 28 juillet-6 août : Caussade
- 8-13 septembre : Pointet
- 15-20 septembre : Caussade
- 23-28 septembre : Gastines

Foyer (mixte)

- 5-8 mai : Enney

A Jésus par Marie (mixte)

- 19-24 mai : Moulin du Pin

Montfortaine (mixte)

- 16-21 juin : Moulin du Pin
- 8-13 décembre : Moulin du Pin

Retraite pour étudiants

- 30 juin-5 juillet : Moulin du Pin

N.-D. de Fatima (mixte)

- 28 juillet-2 août : Moulin du Pin

Jésus, notre modèle (mixte)

- 8-13 septembre : Moulin du Pin

Le Rosaire (mixte)

- 6-11 octobre : Moulin du Pin

Avec Mgr Lefebvre (mixte)

- 17-22 novembre : Moulin du Pin

INTENTIONS DU MOIS

Croisade eucharistique : pour obtenir la grâce de rester pur.

Rosaire vivant : pour le Pape et les évêques.

CARNET PAROISSIAL

Ont été régénérées s par l'eau du baptême

Jean, fils de Edouard et Angélique Collard, le 2 avril à Colmar, née le 16 avril 2025

Farida Jeanne Boulamzair, le 19 avril à Mulhouse

Nous prions pour nos défunts du mois de mai

À Mulhouse

M. André Mitaine, + 2003 à 80 ans
Mme Clotilde Brett, + 2003 à 82 ans

À Colmar

Sébastien Domaigné, + 1988 à 13 ans
Mme Marie-Marguerite Deiss, + 1993 à 86 ans
M. André Lutz, + 2019 à 90 ans

À Cravanche

Mme Marguerite Chappatte, + 1995 à 82 à 93 ans

CONFESSIONS**À Mulhouse**

- Le dimanche : voir calendrier
- En semaine : pendant le cha-pelet de 18h ; sur demande après les Messes ou sur rendez-vous
- Le 1^{er} vendredi du mois : à 18h00
- Le 1^{er} samedi du mois : pendant le Rosaire

À Colmar

- Le dimanche : une heure avant la Grand-Messe
- En semaine : 3/4 d'heure avant la Messe et sur demande après

À Cravanche

- 1/2 heure avant toutes les Messes